

APPROCHE A VUE Visual approach



01 PARIS ISSY LES MOULINEAUX LFPI

15 APR 04

Hélistation

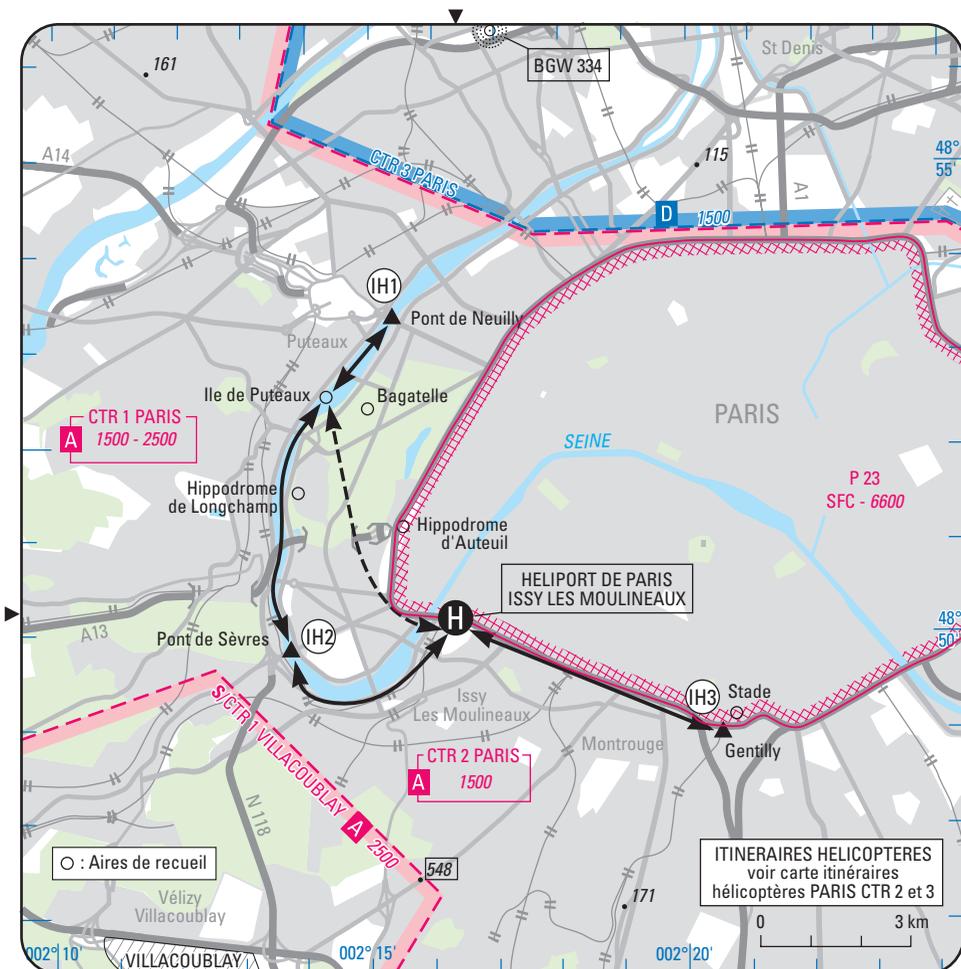
Coord WGS-84
ALT en ft
ALT : 111 ft

Ouvert à la CAP
Public Air Traffic

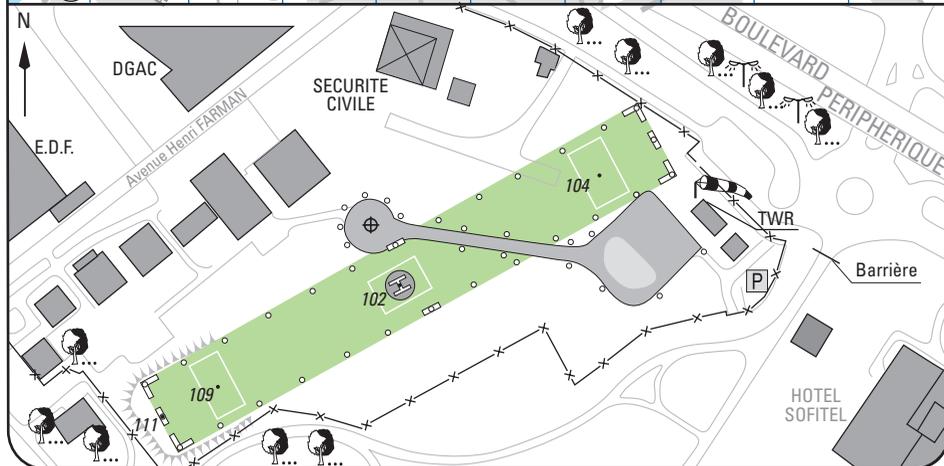
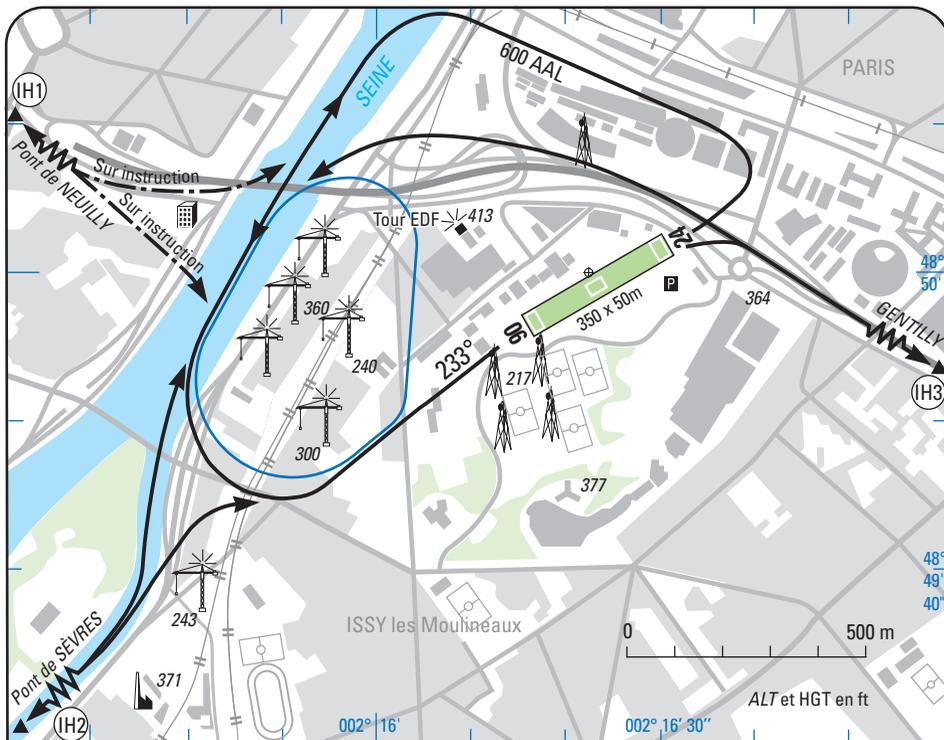
48 50 00 N
002 16 22 E
2° W (00)

TWR : MOULINEAUX Tour 118.5

EN SURFACE
ZONE HABITEE
SOUS-CATEGORIE HA



CONSIGNES PARTICULIERES : voir feuillets complémentaires.



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Force portante Strength	TODAH*	RTDAH	LDAH
06	063°	350 x 50	Non revêtue Unpaved	-	350	270	350
24	243°				350	270	350

*Pente MNM au décollage: 10% (MNM take off slope: 10%)

Aides lumineuses :

- BI bande accélération/arrêt: feux blancs
- TLOF: feux ambrés

Lighting aids :

- LIL : acceleration/stop strip : white lights
- TLOF : amber lights

**Consignes particulières / Particular instructions**

Les aires d'atterrissage d'urgence sont matérialisées sur la carte d'approche à vue par le symbole O.

Restrictions d'utilisation

(Arrêtés du 09.08.94 et du 29.12.94) :

- Au départ ou à destination de l'héliport, les vols d'école et d'entraînement sont interdits.
- Au départ de l'héliport les vols circulaires avec passagers et sans escale ou avec une escale touristique de moins d'une heure sont interdits.

Les SAM, DIM et JF : trafic journalier limité à 70 mouvements.

Restrictions de l'espace aérien

Héliport situé dans la CTR 2 de PARIS : En espace de classe A, les VFR sont admis à titre dérogatoire sur itinéraires hélicoptères (voir description et conditions d'utilisation décrites sur la carte itinéraires hélicoptères PARIS CTR 2 et 3).

- ☛ L'utilisation du transpondeur est obligatoire sur les cheminements HEL.

Trajectoire départ-arrivée

Départ : pente minimale de montée 10 %. Compte tenu de l'environnement urbain, respecter strictement les trajectoires de départ et d'arrivée représentées sur la carte d'atterrissage à vue et décrites ci-dessous.

Sauf clairance contraire (voir carte itinéraires hélicoptères PARIS CTR 2 et 3), monter vers 1500 ft AMSL. Sur l'itinéraire héliport - Pont de Sèvres, suivre le petit bras de Seine.

L'itinéraire Issy les Moulineaux/Pont de Neuilly via Ile de Puteaux n'est utilisable que sur instruction d'Issy les Moulineaux TWR.

Départs : QFU 243

Vers Pont de Sèvres ou Pont de Neuilly : après décollage en montée, prendre cap 233° et raccorder comme indiqué sur la carte.

Vers Gentilly : après décollage en montée, prendre cap 233° et raccorder comme indiqué sur la carte à l'altitude de 1500 ft AMSL.

Départs QFU 063

Vers Pont de Sèvres ou Pont de Neuilly : montée dans le circuit et raccordement à partir de la Seine.

Vers Gentilly : montée en suivant le circuit jusqu'à la verticale de l'héliport puis virage à droite pour raccorder sur le boulevard périphérique à l'altitude 1500 ft AMSL.

Emergency landing areas are materialized in visual approach chart by symbol O.

Use restrictions

(Decrees of 09.08.94 and 29.12.94):

- *Departures or arrivals from heliport, are prohibited for school and training flights.*
- *Departure from heliport is prohibited for circular flights with passengers and without stopover or stopover less than one hour touristic stop.*

SAT, SUN and HOL: daily traffic limited to 70 movements.

Airspace restrictions

Heliport located in CTR 2 PARIS: Within airspace-class A, VFR flights are admitted under derogation on helicopters routes (see description and using conditions in airspace "itinéraires hélicoptères" chart PARIS CTR 2 and 3).

Transponder use is compulsory on HEL routes.

Departure and arrival routes

Departure: minimal slope of climb: 10 %.

Taking into account urban environment, strictly respect of arrival and departure routes is required as shown in visual landing chart and under described.

Except otherwise instructed (see "Itinéraires Hélicoptères" chart, Paris CTR 2 and 3) climb to 1500 ft AMSL. Heliport - Pont de Sèvres, follow the little branch of Seine river.

Issy les Moulineaux/Pont de Neuilly via Ile de Puteaux is only usable under Issy les Moulineaux TWR instruction.

Departure QFU 243

To Pont de Sèvres or Pont de Neuilly: after TKOF, climb heading 233° then join the routes as shown in chart.

To Gentilly: after TKOF, climb heading 233° then join the routes as shown in chart at 1500 ft AMSL.

Departure QFU 063

To Pont de Sèvres or Pont de Neuilly: climb in circuit and link up over and after the Seine.

To Gentilly: climb following the circuit until flying overhead heliport then turn right to link up overhead ring road at 1500 ft AMSL.

Arrivées QFU 243

Du Pont de Sèvres ou Pont de Neuilly : intégration en vent arrière du circuit à la verticale de la Seine.

De Gentilly : quitter le boulevard périphérique à l'altitude de 1 500 ft AMSL par virage à gauche pour passer à la verticale de l'héliport et suivre le circuit (Approche semi-directe 24 interdite).

Arrivées QFU 063

Du Pont de Neuilly : intégration en vent arrière du circuit à la verticale de la Seine.

☛ Du Pont de Sèvres : raccordement en finale comme indiqué sur la carte.

De Gentilly : suivre initialement le boulevard périphérique à l'altitude de 1500 ft AMSL et s'intégrer en milieu de vent arrière.

Minimums MTO

Période diurne

VIS = 1500 m

hors des nuages et en vue de la surface.

Hauteur MNM 700 ft ASFC.

Vol de nuit

Seuls les vols de transport ou ceux liés à leur mise en place sont autorisés pendant les périodes nocturnes incluses dans le créneau horaire 0700-2100 heures locales sur l'itinéraire SUD : ROCQUENCOURT - PARIS ISSY LES MOULINEAUX - MONT D'EST, altitude 1 500 ft et dans les conditions suivantes : VIS 4 km, plafond 450 m (1500 ft).

De nuit, sauf cas d'urgence, décollages QFU 063 et atterrissages QFU 243 interdits.

Arrival QFU 243

From Pont de Sèvres or Pont de Neuilly: Enter downwind leg overhead the Seine.

From Gentilly : leave ring road at 1 500 ft AMSL by left turning to fly overhead heliport to follow the circuit (long base runway 24 prohibited).

Arrival QFU 063

From Pont de Neuilly: enter the down wind leg overhead the Seine.

From Pont de Sèvres: enter the final as indicated on the chart.

From Gentilly: follow ring road at 1500 ft AMSL and enter the circuit in the middle of downwind leg.

MTO minimums

Day hour

VIS = 1500 m

Out of cloud and in sight of the ground.

Minimum height 700 ft ASFC.

Night time flying

Only transport flights or flights preparing transport flights are allowed during night periods included in 0700-2100 local time on south route: ROCQUENCOURT - PARIS ISSY LES MOULINEAUX - MONT D'EST, altitude 1500 ft and in the following conditions: VIS 4 km, ceiling 450 m (1500 ft).

By night, except for emergency reasons, TKOF QFU 063 and LDG QFU 243 prohibited.



Informations diverses / Miscellaneous

1 - Situation : SSW PARIS (75).

2 - ATS : LUN-VEN : 0500 à MAX (1900 ou SS + 30)
SAM, DIM et JF : 0600 à MAX (1900 ou SS + 30)
HIV : + 1 HR
Adresse : Héliport de PARIS Issy-les-Moulineaux
4, avenue de la Porte de Sèvres, 75015 PARIS
☎ Directeur AD ☎ : 01 45 54 89 26.

3 - VFR de nuit : voir consignes particulières.

4 - Gestionnaire : Aéroports de Paris
291, boulevard RASPAIL
75675 PARIS CEDEX 14.

5 - District Aéronautique : Direction des Opérations aériennes, Service Aviation Générale.

6 - BDP: NIL
BRIA de rattachement : LE BOURGET (voir GEN)
Borne Télématique : HOR ATS.

7 - RSFTA : station tributaire LFPB.

8 - MET : VFR : voir GEN VAC
IFR : voir GEN IAC
STATION : NIL.

9 - Douanes : MAR-SAM : O/R jour précédent avant 14 HR
DIM, LUN et JF : O/R dernier jour ouvrable précédent avant 14 HR.
Possibilité de réduire le temps de préavis : accord à passer avec la douane.
HIV : + 1 HR ☎ 01 44 06 87 48 FAX : 01 45 85 15 61.

- **BGTA :** ☎ 01 45 54 20 34.

☎ **10 - AVT :** carburant : TRO. lubrifiants : pour HEL (CIV-MIL).
FIN AIR TRADE
HOR : LUN au VEN : 0630-1000, 1100-1600
SAM, DIM et JF : 0700-1000, 1200-1500
HIV : + 1 HR
En dehors de ces horaires : PPR 24 HR
☎ 01 45 54 55 50 - FAX : 01 45 54 55 54
FREQ OPS : 131,625

☎ **11 - SSLIA :** CAT 2, Niveau 2.

12 - Hangars pour aéronefs de passage : NIL.

13 - Réparations : Sommaires FIN AIR TRADE : LUN au VEN : 0900-1800 (HIV : + 1 HR)
☎ 01 45 54 55 50 - FAX : 01 45 54 55 54

14 - ACB : NIL.

15 - Divers : restaurants et hôtels à proximité, transports par bus et métro.